



Madame Marisol Touraine
Ministre des Affaires sociales, de la Santé
et des Droits des femmes
14 Avenue Duquesne
75007 Paris

Paris, le 12 avril 2016

Lettre ouverte

Objet : Hépatite C. Témoignages de malades et importation de médicaments génériques

Madame la Ministre,

La lutte contre l'hépatite C connaît une véritable révolution avec l'arrivée de traitements permettant des taux de guérison spectaculaires. Compte tenu des prix de ces nouveaux traitements exigés par les laboratoires, le gouvernement a fait le choix de rationner l'accès aux soins, réservant ces traitements aux malades à un stade avancé de la maladie, en violation directe avec notre constitution et nos principes d'accès à la santé. L'Etat possède pourtant des outils légaux pour s'opposer aux laboratoires pharmaceutiques qui pillent notre système de santé solidaire.

Depuis deux ans, de nombreux malades attendent d'avoir accès à ce droit fondamental. Depuis deux ans, les associations de malades et de lutte contre les inégalités se mobilisent pour permettre l'accès aux traitements pour toutes et tous.

Aujourd'hui les malades ne peuvent plus attendre. Les malades témoignent sur le site de SOS hépatites. L'accès aux soins ne peut pas être limité au simple score de Fibrose et des malades témoigneront tous les jours et sans relâche des conséquences de ce refus d'accès aux droits dans leur vie quotidienne.

Françoise : « J'en ai assez de cette hépatite C révélée en septembre 2015 avec maintenant 40% de fibrose qui n'autorise pas le traitement. C'est injuste. DE PLUS JE SOUFFRE de plus en plus d'insomnies, de douleurs hépatiques, suis déminéralisée, ai des douleurs aux tendons aux muscles Je ne supporte plus le bruit, les gens qui crient comme mes petits-enfants...je n'ai rien fait de mal pour avoir ça...merci de m'aider car en plus mon mari a fait une alerte à AVC, est sous antidépresseurs et il m'épuise !

Yvette : « J'ai un avenir, aidez-moi ! Je dois me débarrasser de ce VIRUS .La pire violence que je subis, c'est le refus de droit aux soins ! Aujourd'hui, une indemnité de 380 € par mois. C'est l'insulte pour quelqu'un qui a déjà 40 ans de cotisations. Mariée, je n'ai droit qu'à cette somme rien de plus, me voici en dessous d'un RSA et je suis invalide »

Audrey « on me dit, en France, dans un hôpital, d'aller en Egypte pour des médicaments alors que je peine tous les jours pour survivre ».

Et tant d'autres....



Aujourd'hui de nombreux acteurs proposent sur des sites internet des médicaments génériques produits en Inde, en Egypte, au Bangladesh. Le coût d'un traitement de 12 semaines contre l'hépatite C est ainsi accessible pour un premier prix de 500 € (prix facial de 46 000 € en France, remboursé par l'assurance maladie). Les médecins limités dans leurs prescriptions, les malades en mal d'attendre en sont particulièrement avertis. Notre association fait aujourd'hui face à des demandes de conseils pour se procurer ces traitements à bas prix.

Nous avons réalisé des tests montrant aucune difficulté pour importer des médicaments génériques à titre individuel. Nous avons donc importé des traitements génériques. SOS hépatites se tient à la disposition des autorités sanitaires pour faciliter des analyses complémentaires. Nous sommes bien conscients que l'import de médicaments est encadré par la législation, nous sommes également bien avertis des problématiques de contrefaçon potentielle. Vous en portez la responsabilité. Nous n'avons actuellement aucune réponse à apporter à ces malades injustement privés d'accès aux soins.

Madame la Ministre, le 23 janvier aux journées de l'innovation vous avez déclaré « *c'est en France que se joue la santé de demain* ». Madame la Ministre c'est aussi en France que des malades sont injustement privés d'accès aux soins. Vous avez également déclaré concernant les nouveaux traitements contre l'hépatite C : « *j'ai fait le choix de permettre à l'ensemble des malades de bénéficier de ce traitement de rupture* ». Madame la Ministre, n'avez-vous pas menti aux malades ? Vous pouvez être encore la Ministre annonçant un accès universel à ces traitements.

Madame la Ministre nous nous organisons aujourd'hui par nos propres moyens pour faire face à cette intolérable situation. Nous demandons l'accès aux soins à tous les malades.

Veuillez agréer l'expression de notre plus haute considération.

Pascal Mélin, Président de SOS hépatites Fédération